

# Projet de territoire

Regarder vers l'avenir, se réinventer pour créer le territoire de demain : [le Projet de Territoire 2020-2026](#), né de la réflexion et des constats des élus locaux, dessine les objectifs de développement de notre Communauté de communes.

Elaboré autour des quatre axes stratégiques suivants, le Projet de Territoire a l'ambition de faire d'Autour de Chenonceaux un territoire économiquement attractif où il fait bon vivre.

## [Axe 1 : Economie et Tourisme](#)

S'engager pour une économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois.

**Objectifs** : Accompagner les entreprises et commerces en création ou qui se développent ; Attirer un tourisme de qualité sur des séjours plus longs; Soutenir les produits locaux...

## [Axe 2 : Cadre de vie – Habitat- Environnement](#)

Garantir un cadre de vie de qualité.

**Objectifs** : Renforcer notre politique d'un habitat adapté, développer les services (commerces, écoles, santé), enrichir notre offre culturelle et sportive, respecter nos engagements environnementaux.

## [Axe 3 : Cohérence territoriale](#)

Développer l'accès aux services publics, déployer le numérique.

**Objectifs** : S'engager pour la dématérialisation des actes administratifs; développer et mutualiser les services; respecter le plan local de l'urbanisme intercommunal et le

programme local de l'habitat; développer l'offre de santé;  
renforcer la communication entre les Communes.

## Axe 4 : Mobilités – Déplacements – Connexions

Élaborer un schéma cyclable intercommunal sur l'ensemble du territoire pour améliorer les déplacements du quotidien.

**Objectifs :** Assurer une continuité des modes de déplacements doux; mettre en place des pistes et des aménagements cyclables à partir des pratiques existantes identifiées.

## EN SAVOIR +

## Communauté de communes

02 47 23 58 63

## Formulaire de contact

[Télécharger le Projet de Territoire 2020 – 2026](#)

